



## Discours sur le budget 2017

Prononcé par madame Danielle Lavoie, mairesse de la ville d'Otterburn Park

Lundi 19 décembre 2016

Chers citoyennes, citoyens,  
Collègues membres du conseil et gestionnaires de la Ville.

Nous déposons ce soir le budget de la Ville d'Otterburn Park pour l'année 2017.

Durant la dernière année, le conseil municipal, avec les directeurs des différents services municipaux, s'est affairé à différentes tâches. Nous avons, entre autres, examiné les dépenses et déployé les efforts nécessaires pour que notre ville demeure accueillante, champêtre et soucieuse du respect de son environnement, tout en assurant la qualité des services aux citoyens, une priorité pour tous les membres du conseil.

Le conseil est heureux de vous présenter le budget pour l'année 2017, en collaboration avec Mme Diane Gaudette, directrice du Service des finances et de la trésorerie de la Ville d'Otterburn Park.

J'annonce que le taux de taxe pour le secteur résidentiel sera de 0,8279 du 100 \$ d'évaluation. Cela suppose une augmentation de 1,3 % du taux de taxation. Ainsi, pour une deuxième année consécutive, nous avons maintenu un taux d'augmentation correspondant à l'indice des prix à la consommation constaté au moment de la préparation budgétaire. Par cette décision, le conseil municipal a voulu tenir compte, pour l'année 2017, de la capacité de payer des citoyens et des sources de revenu limitées de la Ville.

Malheureusement, des ententes incontournables avec certaines régies font en sorte que la tarification des services rendus par celles-ci est revue à la hausse, passant de 651 \$ à 679 \$ par unité de logement. Les services touchés sont : les collectes des matières recyclables et des matières résiduelles, l'assainissement des eaux (*Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu*) et le traitement de l'eau potable (*Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu*). Toutefois, la tarification pour les propriétaires d'une piscine demeure inchangée à 60 \$.

Le budget présenté ce soir exige qu'on l'on puise dans les excédents de fonctionnement non affectés pour un montant de 82 032 \$ pour qu'il soit équilibré. Il repose sur des revenus conservateurs et des dépenses en lien avec les exigences liées au bon fonctionnement de l'organisation et les orientations définies par le conseil municipal.

Nos sources de revenus demeurent constantes puisqu'il n'y a pas encore de développement permettant de les accroître. Actuellement, 93 % de nos revenus de taxation proviennent de la taxe foncière résidentielle et, malgré l'augmentation incontournable des dépenses de fonctionnement, l'assiette de taxation demeure la même, nous obligeant ainsi à une grande rigueur dans la gestion financière et dans les choix que nous ferons au cours de l'année 2017.

Ainsi, nos réflexions et analyses, dans l'optique de maintenir une offre de service de qualité aux citoyens, nous amènent à prioriser certains projets.

1. Le nouveau plan quinquennal d'intervention pour les infrastructures a été déposé cet automne. Cet outil de planification est essentiel pour ordonnancer les travaux d'infrastructures à réaliser dans une perspective de saine gestion financière. Ainsi, pour 2017, nous prévoyons certains travaux qui seront en lien avec les subventions possibles.
2. Le projet structurant concernant la piscine municipale sera au cœur de nos préoccupations. Nous avons déjà constitué un fonds pour la réfection de la piscine actuelle et la construction d'un nouveau bâtiment. Des informations en regard de ce projet vous seront transmises régulièrement au cours des prochains mois.
3. Nous prévoyons également l'installation de terrains de tennis pour répondre à une demande citoyenne répétée et ainsi élargir l'offre de service au niveau sportif et récréatif.
4. Un marché public prendra place à la halte routière. Ce marché s'ajoutera aux travaux d'embellissement du parc de la Pointe-Valaine, témoignant de notre engagement à revitaliser les berges et d'en favoriser l'accessibilité.
5. Deux (2) jardins communautaires seront jumelés au marché public et aux cuisines collectives qui seront mises en place très prochainement afin de répondre à notre volonté d'encourager l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie.
6. Les investissements au niveau informatique se poursuivront, notamment par l'installation d'un réseau de fibre optique entre le garage municipal et l'hôtel de ville.

Voilà l'essentiel de nos engagements pour l'année 2017. Je tiens à remercier mes collègues élus et tous les gestionnaires pour leur généreuse contribution à la réalisation de cet exercice annuel exigeant et pour leur engagement face aux objectifs fixés.

Nous prendrons quelques minutes pour vous présenter l'ensemble de nos réalisations pour l'année 2016. Par la suite, nous vous présenterons le budget 2017.

Je vous remercie de votre attention,

Danielle Lavoie  
Mairesse